

Évolution du marché du travail dans les MRC

Bilan de l'année 2019



Par Stéphane Ladouceur et Joanie Migneault

Faits saillants

Les indicateurs analysés dans ce bulletin confirment une fois de plus le dynamisme du marché du travail qui régnait au Québec avant que la crise de la COVID-19 ne frappe la province.

- En 2019, le nombre de travailleurs au Québec progresse pour une dixième année d'affilée et le taux de travailleurs (part des travailleurs dans la population âgée de 25 à 64 ans) grimpe de 1,2 point de pourcentage pour atteindre un sommet historique de 79,3 %. Quant au revenu d'emploi médian des 25-64 ans, il connaît en 2019 sa plus forte croissance depuis 2002, soit depuis que des données annuelles comparables sont disponibles. Il s'établit à 44 936 \$.
- Ce sont principalement les municipalités régionales de comté (MRC) situées dans les régions métropolitaines de recensement de Montréal et de Québec ainsi que dans les régions administratives de l'Estrie et du Centre-du-Québec qui présentent les hausses les plus importantes du nombre de travailleurs en 2019. À l'inverse, 35 MRC subissent une diminution. Celles-ci se concentrent principalement dans les régions administratives plus éloignées des grands centres urbains, comme la Côte-Nord, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, le Bas-Saint-Laurent et l'Abitibi-Témiscamingue. Des baisses notables sont également observées dans les MRC du nord de l'Outaouais et de la Mauricie.
- Le taux de travailleurs des 25-64 ans croît pour sa part dans la quasi-totalité des MRC du Québec. Les hausses les plus importantes sont enregistrées dans deux territoires situés sur la Côte-Nord, soit Le Golfe-du-Saint-Laurent et Minganie, ainsi que dans Les Sources en Estrie.
- En 2019, le revenu d'emploi médian des 25-64 ans augmente dans toutes les MRC, bien qu'à des degrés divers. Dans plus de la moitié des MRC, le revenu d'emploi médian s'accroît de 5,0 % ou plus. Avec un bond de 10,9 %, la MRC du Rocher-Percé est celle qui connaît la hausse la plus prononcée.
- Les MRC affichant les revenus d'emploi médians les plus élevés se concentrent dans les RMR de Québec et d'Ottawa-Gatineau ainsi que dans celles situées en périphérie de l'île de Montréal. Les revenus d'emploi médians tendent également à être plus élevés dans les MRC dont l'économie est fortement liée à l'exploitation des ressources minières et qui sont éloignées des grands centres, telles que Caniapiscau sur la Côte-Nord ainsi que Rouyn-Noranda et La Vallée-de-l'Or en Abitibi-Témiscamingue.

Ce bulletin donne un aperçu de la situation du marché du travail dans les 104 MRC du Québec en 2019 à partir des données fiscales des particuliers de Revenu Québec. Brossant un portrait de la situation antérieure à la pandémie de COVID-19, les données présentées pourront servir de point de départ pour la mesure des répercussions

de la crise à cette échelle géographique, lorsque des informations sur cette période seront disponibles.

L'analyse s'appuie principalement sur trois indicateurs élaborés par l'Institut de la statistique du Québec (ISQ), à savoir le [nombre de travailleurs](#), qui correspond au nombre

de personnes qui occupent un emploi (employés ou travailleurs autonomes), le [taux de travailleurs](#) (part des travailleurs dans la population âgée de 25 à 64 ans) ainsi que le [revenu d'emploi médian](#) des 25-64 ans.

Ces indicateurs sont expliqués en détail dans le [Glossaire](#), à la fin de ce bulletin. En plus de comparer les données provisoires de 2019 avec celles de 2018 afin de permettre une meilleure compréhension de l'évolution récente du marché du travail, ce bulletin met en évidence les disparités, souvent importantes, qui subsistent entre les MRC d'une même région. Il s'intéresse aussi à la situation du travail autonome et à son importance relative dans les différentes MRC québécoises.

Ralentissement de la croissance du nombre de travailleurs

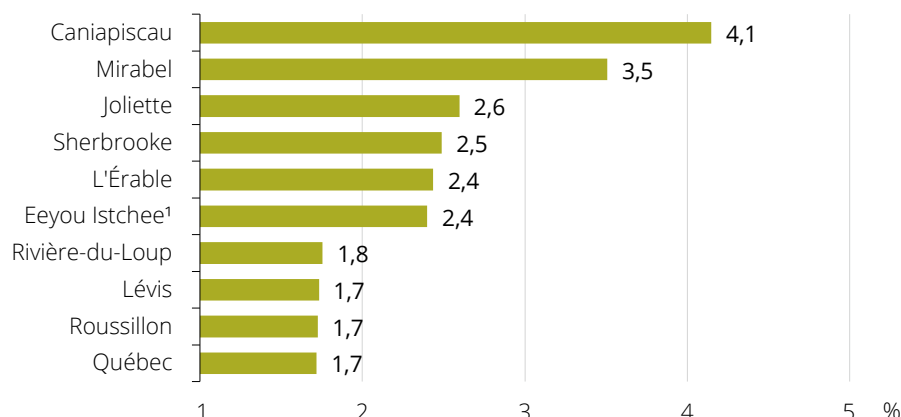
Selon les données provisoires de 2019, le nombre de travailleurs âgés de 25 à 64 ans s'élève à 3 488 973 dans l'ensemble du Québec, en hausse de 1,2 % par rapport à 2018. Cette croissance est inférieure à celle enregistrée en 2018 (+ 2,2 %) et en 2017 (+ 1,6 %). La hausse en 2019 s'est faite entièrement du côté des employés, le nombre de travailleurs autonomes enregistrant une baisse pour une troisième année consécutive.

À l'échelle infraprovinciale, la plus forte croissance de 2019 revient à la MRC de Caniapiscau, située sur la Côte-Nord, où le nombre de travailleurs croît de 4,1 %. Cette hausse contraste avec la baisse de 2,0 % enregistrée un an plus tôt. Notons que Caniapiscau est la seule MRC éloignée des grands centres urbains, avec Rivière-du-Loup, Le Fjord-du-Saguenay et Eeyou Istchee, à connaître une augmentation supérieure à celle observée au Québec.

D'ailleurs, plusieurs MRC affichant un taux de croissance au-dessus de celui de la province appartiennent, en tout ou en partie, à l'une des deux principales régions métropolitaines de recensement (RMR) de la province, à savoir Montréal et Québec. Dans la région métropolitaine de Québec, les hausses les plus importantes sont enregistrées dans les territoires supralocaux de Lévis, de Québec et de La Jacques-Cartier. Dans le grand Montréal, ce sont Mirabel

Figure 1

Les dix MRC du Québec ayant la plus forte croissance du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, 2018-2019

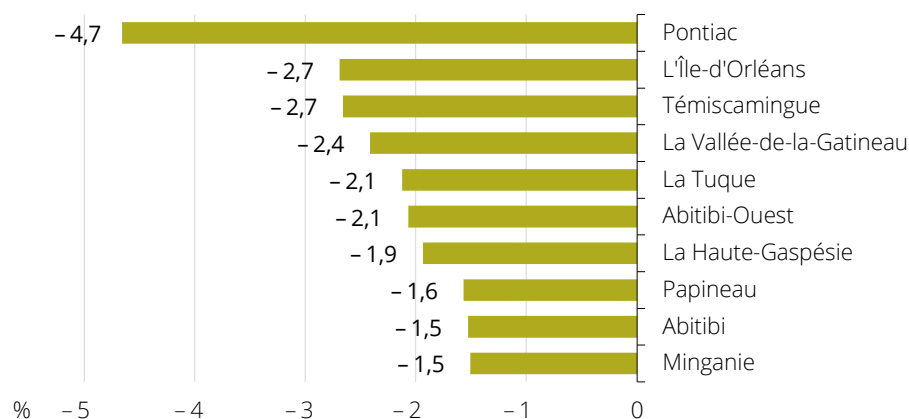


1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 2

Les dix MRC du Québec ayant la plus forte baisse du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, 2018-2019



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

dans la couronne nord et Roussillon sur la Rive-Sud qui se distinguent avec des hausses parmi les plus élevées du Québec. L'île de Montréal n'est pas en reste ; le nombre de travailleurs y augmente de 1,7 % en 2019, et ce, après avoir connu une hausse de 3,3 % en 2018. Depuis 2011, le taux de croissance de Montréal se maintient de façon ininterrompue au-dessus de celui du Québec.

Le nombre de travailleurs connaît également une croissance marquée dans plusieurs MRC de l'Estrie et du Centre-du-Québec. Les augmentations les plus remarquables dans la région de l'Estrie sont notées dans les territoires de Sherbrooke, du Val-Saint-François et du Haut-Saint-François, alors que dans le Centre-du-Québec ce sont les MRC de L'Érable et d'Arthabaska qui se démarquent par leur forte progression.

En revanche, 35 MRC subissent une diminution du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans en 2019. Les MRC qui accusent une baisse se concentrent principalement dans les régions administratives plus éloignées des centres urbains, comme la Côte-Nord, le Bas-Saint-Laurent, la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et l'Abitibi-Témiscamingue. Dans cette dernière région, trois des cinq MRC enregistrent une baisse marquée du nombre de travailleurs,

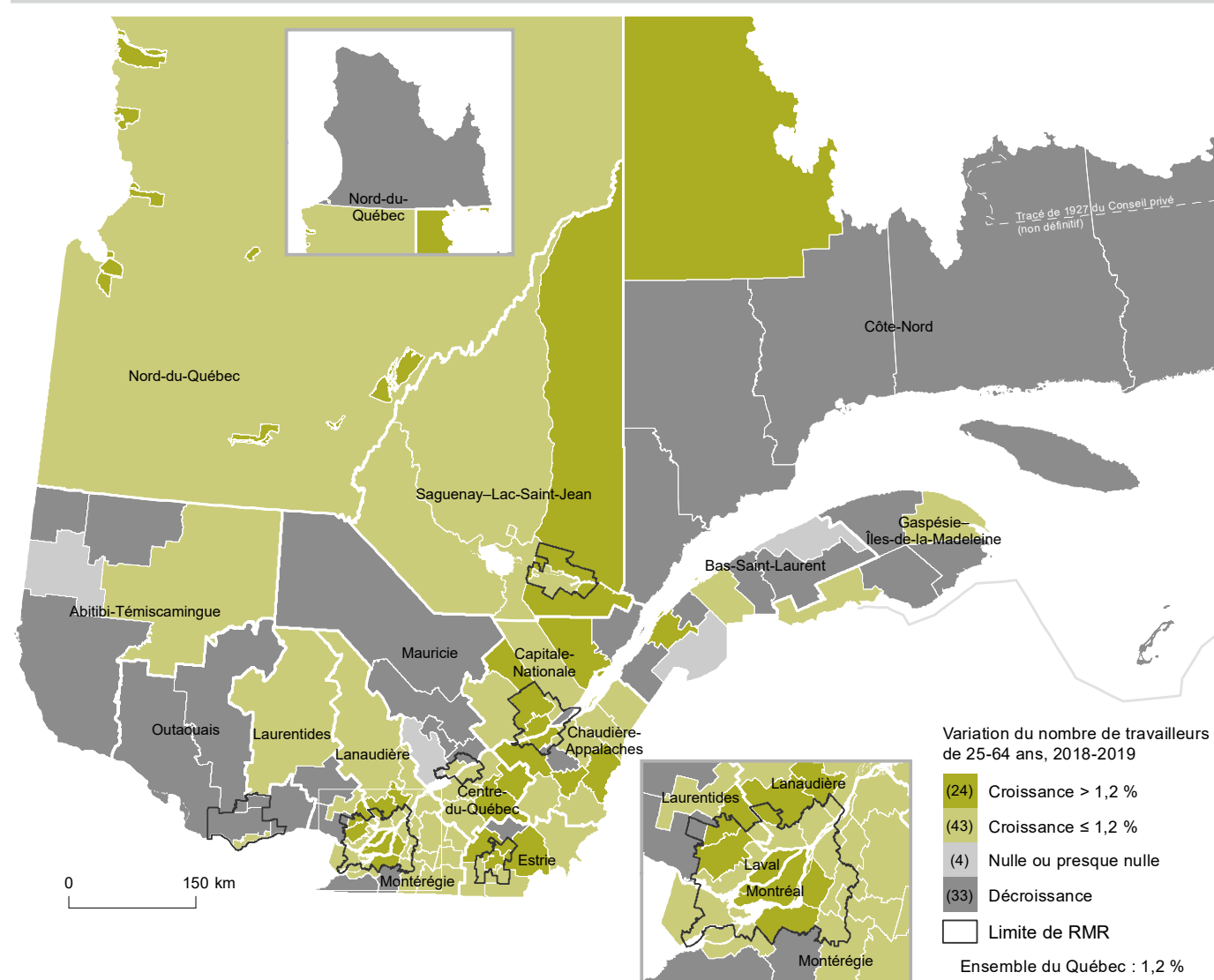
soit Témiscamingue, Abitibi et Abitibi-Ouest. Dans ces territoires témiscabitiens, la population en âge de travailler est décroissante, ce qui a évidemment une incidence négative sur l'évolution du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans. Ce phénomène s'observe également dans les MRC du nord de l'Outaouais, comme Pontiac, La Vallée-de-la-Gatineau et Papineau, trois territoires où l'âge médian de la population dépasse

les 50 ans et qui figurent parmi ceux affichant les plus importants reculs du nombre de travailleurs en 2019.

Des baisses importantes du nombre de travailleurs sont également relevées dans les MRC les plus septentrionales de la région de la Mauricie telles que La Tuque et Mékinac, deux territoires qui sont confrontés eux aussi à un vieillissement accéléré de la population.

Carte 1

Variation du nombre de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2018-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur la variation du nombre de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (limites administratives).

Portrait des travailleurs autonomes¹

En 2019, le Québec compte 287 655 travailleurs autonomes de 25 à 64 ans au sein d'entreprises non constituées en société, ce qui représente 8,2 % des particuliers occupant un emploi. Parmi ces travailleurs, 51,1 % sont des femmes et 48,9 % sont des hommes. C'est seulement depuis 2017 que les femmes sont majoritaires chez les travailleurs autonomes.

Le nombre de travailleurs autonomes connaît une nouvelle diminution

Depuis 2012, le nombre de travailleurs autonomes tend à diminuer au Québec. Toutefois, le repli a ralenti quelque peu en 2019, avec une baisse de 1,1 %, qui survient après celle de 1,6 % enregistrée un an plus tôt. Le recul touche uniquement les hommes, et il se manifeste principalement dans l'industrie de la construction, dans le secteur de l'agriculture ainsi que dans celui des soins de santé et de l'assistance sociale.

En 2019, le nombre de travailleurs autonomes diminue ou fait du surplace dans l'ensemble des MRC de la province, sauf dans six territoires supralocaux, dont Montréal, Laval et Longueuil ([tableau 2](#)). La variation positive du nombre de travailleurs autonomes dans ces trois territoires de la région métropolitaine de Montréal est attribuable essentiellement à l'industrie du transport de personnes, où des hausses annuelles de 15 % ou plus sont observées. Cette croissance, amorcée en 2014 et encore vive, pourrait s'expliquer par le développement de l'économie du partage ou collaborative² dans l'industrie du transport par taxi.



Photo : Tima Miroshnichenko / pexels.com

Ce sont principalement les MRC éloignées des grands centres urbains qui subissent les baisses les plus marquées du nombre de travailleurs autonomes entre 2018 et 2019. Dans 6 MRC, la variation est supérieure à 15 %. Notons qu'en 2019, toutes les MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, de l'Outaouais, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de Lanaudière enregistrent une baisse plus forte que celle observée au Québec.

Le travail autonome plus présent dans certaines MRC des Laurentides et de l'Estrie

L'importance du travail autonome varie beaucoup d'une MRC à l'autre. En 2019, 18 des 104 MRC affichent une proportion de travailleurs autonomes supérieure ou égale à 10,0 %. Comme en 2018, la MRC des Pays-d'en-Haut est celle qui compte la plus grande part de travailleurs autonomes : 16,0 % des personnes en emploi âgées de 25 à 64 ans

Suite à la page 5

1. Pour la définition complète des travailleurs autonomes, voir le [Glossaire](#). Pour des explications sur la méthode d'estimation du nombre de travailleurs autonomes et les sources de données utilisées, veuillez consulter l'édition de juin 2018 du [Bulletin Flash – Évolution du marché du travail dans les MRC](#) (p. 4).
2. Statistique Canada (2017) définit l'économie du partage comme une activité facilitée par les plateformes numériques, sur lesquelles les gens louent leurs compétences (p. ex. la conduite automobile) et offrent leurs ressources (p. ex. la voiture) en échange de montants d'argent.

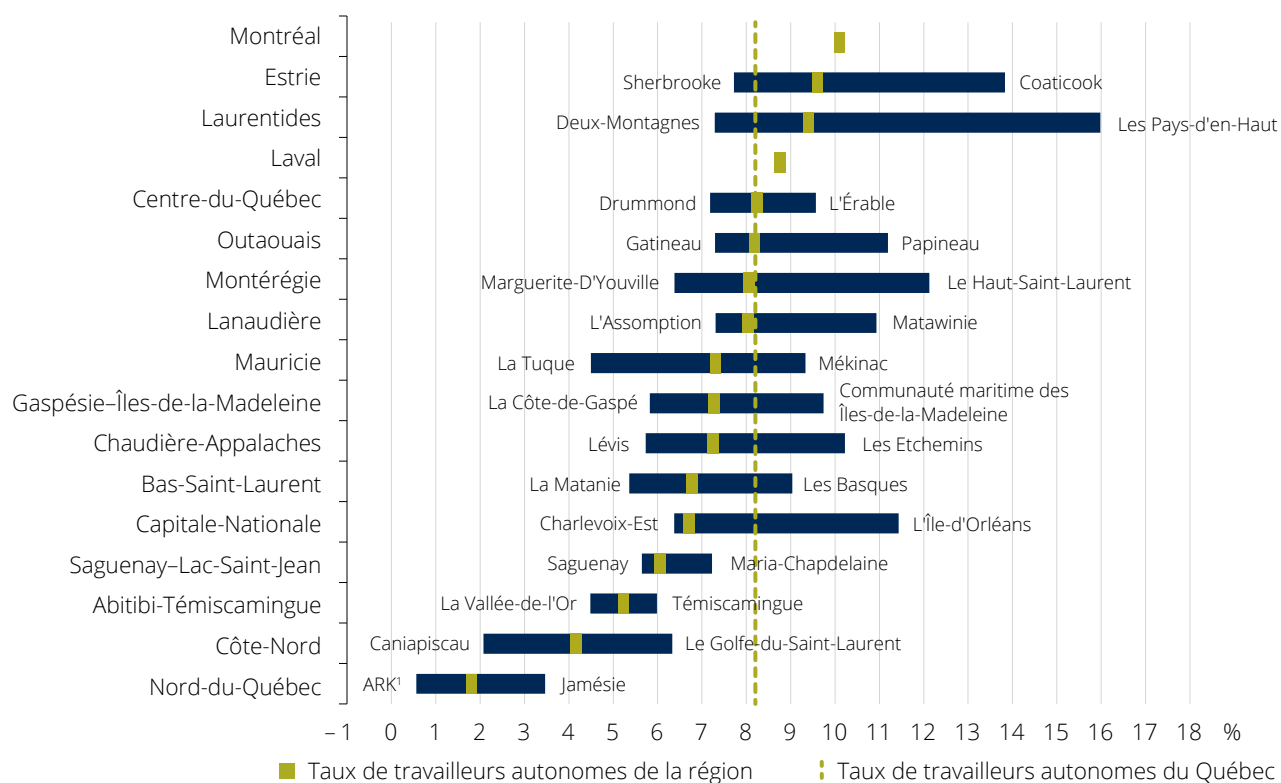
y exercent un travail indépendant. Dans ce territoire supralocal de la région des Laurentides, les travailleurs autonomes se concentrent principalement dans les services professionnels, scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien, ainsi que les services personnels et de blanchissage. En plus des Pays-d'en-Haut, deux autres MRC de la région des Laurentides présentent une part de travailleurs autonomes dépassant les 10 %, soit Les Laurentides (13,2 %) et Argenteuil (11,0 %). Notons que les travailleurs autonomes de ces MRC sont en moyenne nettement plus âgés que ceux de l'ensemble de la province.

Le travail autonome au sein d'une entreprise non constituée en société occupe aussi une place relativement importante dans l'emploi de la région de l'Estrie. En 2019, l'ensemble des MRC de la région, à l'exception de Sherbrooke, affichent un taux de travailleurs autonomes supérieur ou égal à celui observé au Québec. Par exemple, dans les MRC de Coaticook et du Haut-Saint-François, les proportions de travailleurs autonomes sont respectivement de 13,8 % et 11,9 %. Dans ces deux territoires, plus du quart des travailleurs autonomes exercent leurs activités dans le secteur de l'agriculture.

À l'inverse, la part relative du travail autonome demeure inférieure à celle du Québec dans l'ensemble des MRC des régions administratives du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Ce sont d'ailleurs deux MRC du Nord-du-Québec qui enregistrent les taux de travailleurs autonomes les plus faibles de la province, soit Eeyou Istchee et l'Administration régionale Kativik. Dans ces deux MRC nordiques, les travailleurs autonomes constituent moins de 1 % de l'ensemble des travailleurs de 25 à 64 ans.

Figure 3

MRC affichant le taux de travailleurs autonomes de 25 à 64 ans le plus faible et le plus élevé pour chacune des régions administratives, Québec, 2019

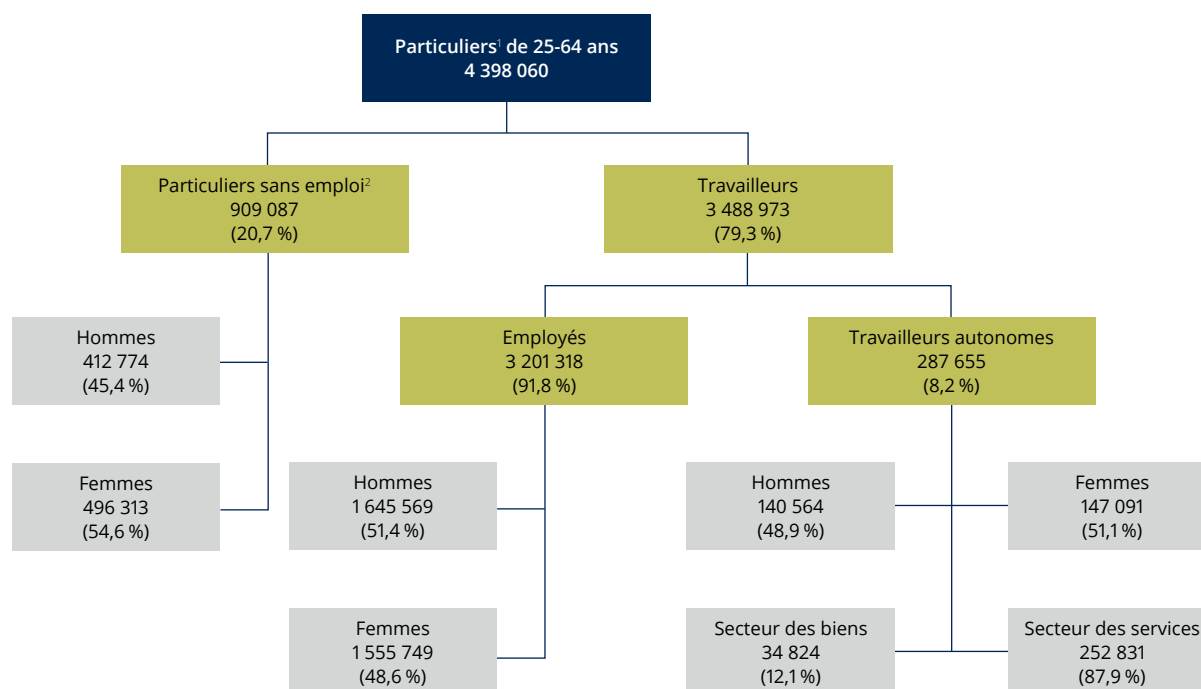


1. Administration régionale Kativik.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 4

Organigramme des travailleurs de 25 à 64 ans, Québec, 2019



1. Comprend les particuliers qui ont produit une déclaration de revenus, au 31 juillet 2020, pour l'année d'imposition 2019 ainsi que les déclarants retardataires. Les retardataires, soit ceux qui transmettent leur déclaration de revenus après le 31 juillet 2020, sont estimés par l'ISQ à partir d'une méthode d'imputation déterministe.
2. Un particulier est sans emploi s'il est au chômage ou inactif.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Le taux de travailleurs continue de progresser

Depuis la fin de la récession économique de 2008-2009, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans ne cesse de s'accroître au Québec et atteint un nouveau sommet de 79,3 % en 2019. Il s'agit d'une hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 2018. Cette croissance se reflète dans presque toutes les MRC du Québec, mais à des degrés divers. Dans 35 des 104 MRC, le taux de travailleurs augmente avec plus de vigueur que dans l'ensemble du Québec. Avec une hausse de 2,2 points de pourcentage, la MRC du Golfe-du-Saint-Laurent est celle qui connaît la croissance la plus prononcée en 2019. Elle est immédiatement suivie par les territoires supralocaux de Minganie sur la Côte-Nord et des Sources dans la région de l'Estrie, seules autres MRC à voir leur taux de travailleurs grimper de plus de deux points de pourcentage entre 2018 et 2019.

Notons que la grande majorité des MRC du Bas-Saint-Laurent et du Saguenay-Lac-Saint-Jean montrent une croissance du taux de travailleurs supérieure à celle observée au Québec. Les hausses les plus importantes dans le Bas-Saint-Laurent sont

relevées dans Les Basques (+ 2,0 points) et La Matanie (+ 1,8 point). Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce sont les territoires du Fjord-du-Saguenay (+ 1,9 point) et de Maria-Chapdelaine (+ 1,8 point) qui se démarquent par leurs fortes progressions.

Interprétation des estimations provisoires et révision des données

Les estimations du nombre et du taux de travailleurs ainsi que du revenu d'emploi médian sont révisées régulièrement par l'ISQ. Généralement, au moment de la publication des données de l'année la plus récente, les estimations des deux années précédentes sont révisées. Les estimations de l'année la plus récente sont d'ailleurs sujettes à des révisions de plus grande ampleur, étant donné qu'elles reposent en bonne partie sur des données préliminaires. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'interprétation de l'évolution récente des principaux indicateurs du marché du travail dans les MRC.

On enregistre finalement des croissances inférieures à un point de pourcentage dans un peu moins de la moitié des MRC du Québec. Les MRC de Marguerite-D'Youville, de Rouville et des Jardins-de-Napierville, en Montérégie, et celle de Caniapiscau, sur la Côte-Nord, sont celles qui connaissent les augmentations les plus modestes en 2019.

Par ailleurs, dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, particulièrement dans celles aux prises avec un déclin important de la population en âge de travailler, le taux de travailleurs n'évolue pas dans la même direction que le nombre de travailleurs. En effet, plusieurs MRC qui accusent un recul du nombre de travailleurs en 2019 connaissent en revanche une augmentation de leur taux de travailleurs, comme La Haute-Gaspésie, Pontiac et le Témiscamingue. Le taux de travailleurs grimpe dans ces territoires parce que la population âgée de 25 à 64 ans diminue plus rapidement que le nombre de travailleurs appartenant à ce même groupe d'âge.

Taux de travailleurs élevés dans les régions métropolitaines de Québec et de Montréal

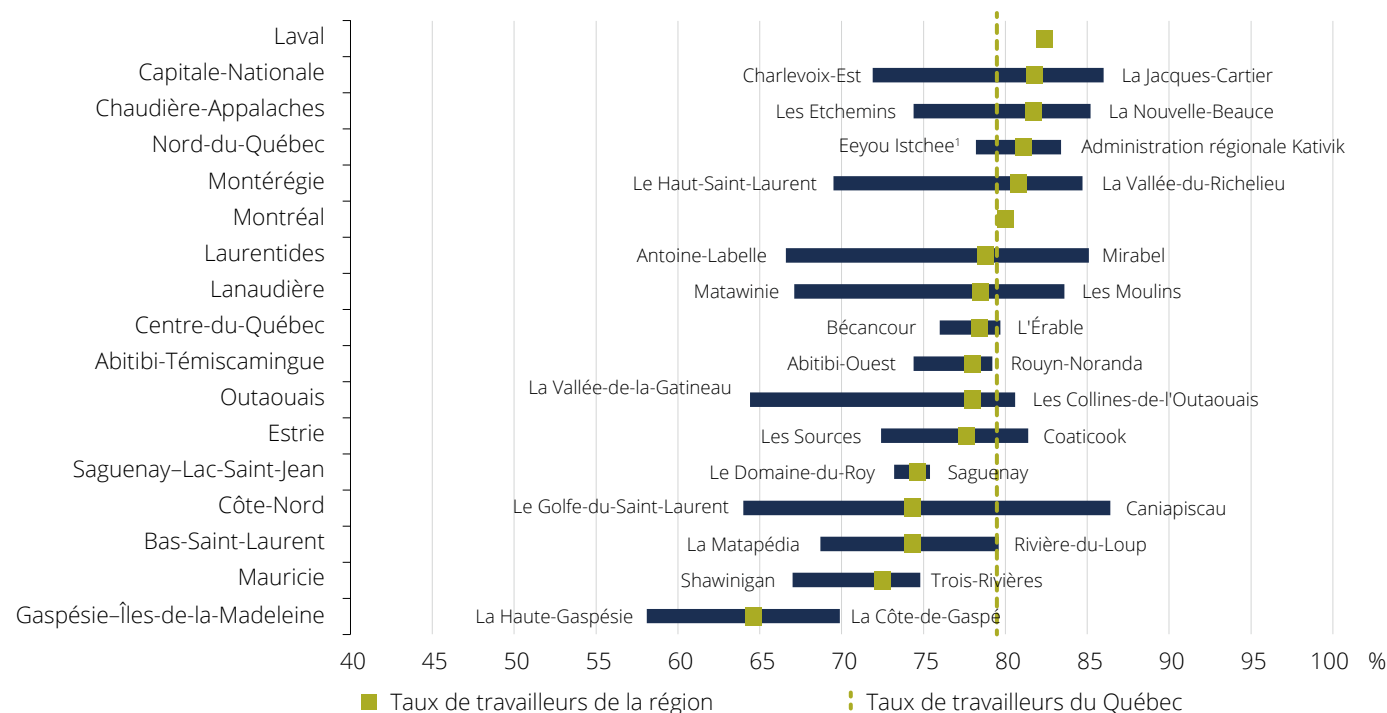
Les taux de travailleurs les plus élevés continuent d'être observés dans les régions métropolitaines de Montréal et de Québec. Parmi les 31 MRC avec des taux de travailleurs de 80 % ou plus, sept sont situées en partie ou en totalité dans la région métropolitaine de Québec et 14 se trouvent dans la région du grand Montréal, dont Mirabel (85,1 %), La Vallée-du-Richelieu (84,7 %) et Marguerite-d'Youville (84,4 %). La MRC de Caniapiscau, qui affiche pour une troisième année consécutive le taux de travailleurs le plus élevé au Québec (86,4 %), fait ainsi figure d'exception en étant l'une des seules situées dans une région dite éloignée à afficher un taux de travailleurs de 25 à 64 ans supérieur ou égal à 80 %.

À l'opposé, la majorité des MRC des régions du Bas-Saint-Laurent, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine et de la Mauricie se caractérisent par des taux de travailleurs nettement plus faibles que le taux québécois. Cinq des six MRC de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine se classent parmi les dix territoires présentant les taux les moins élevés en 2019. Ce sont d'ailleurs deux MRC de la péninsule gaspésienne qui présentent les taux les plus bas au Québec, soit La Haute-Gaspésie (58,1 %) et Le Rocher-Percé (59,0 %).

Dans les MRC les plus septentrionales de l'Outaouais, des Laurentides et de Lanaudière, les taux de travailleurs sont, là aussi, parmi les plus faibles de la province. Ils sont par exemple de plus de dix points inférieurs au taux québécois dans les MRC de La Vallée-de-la-Gatineau (64,4 %), d'Antoine-Labelle (66,6 %) et de Matawinie (67,1 %). Par contraste, dans ces mêmes régions, les MRC les plus méridionales montrent des taux généralement plus élevés, comme l'illustrent les figures 5 et 6.

Figure 5

Écarts entre les MRC affichant le plus bas et le plus haut taux de travailleurs de 25 à 64 ans pour chacune des régions administratives, Québec, 2019

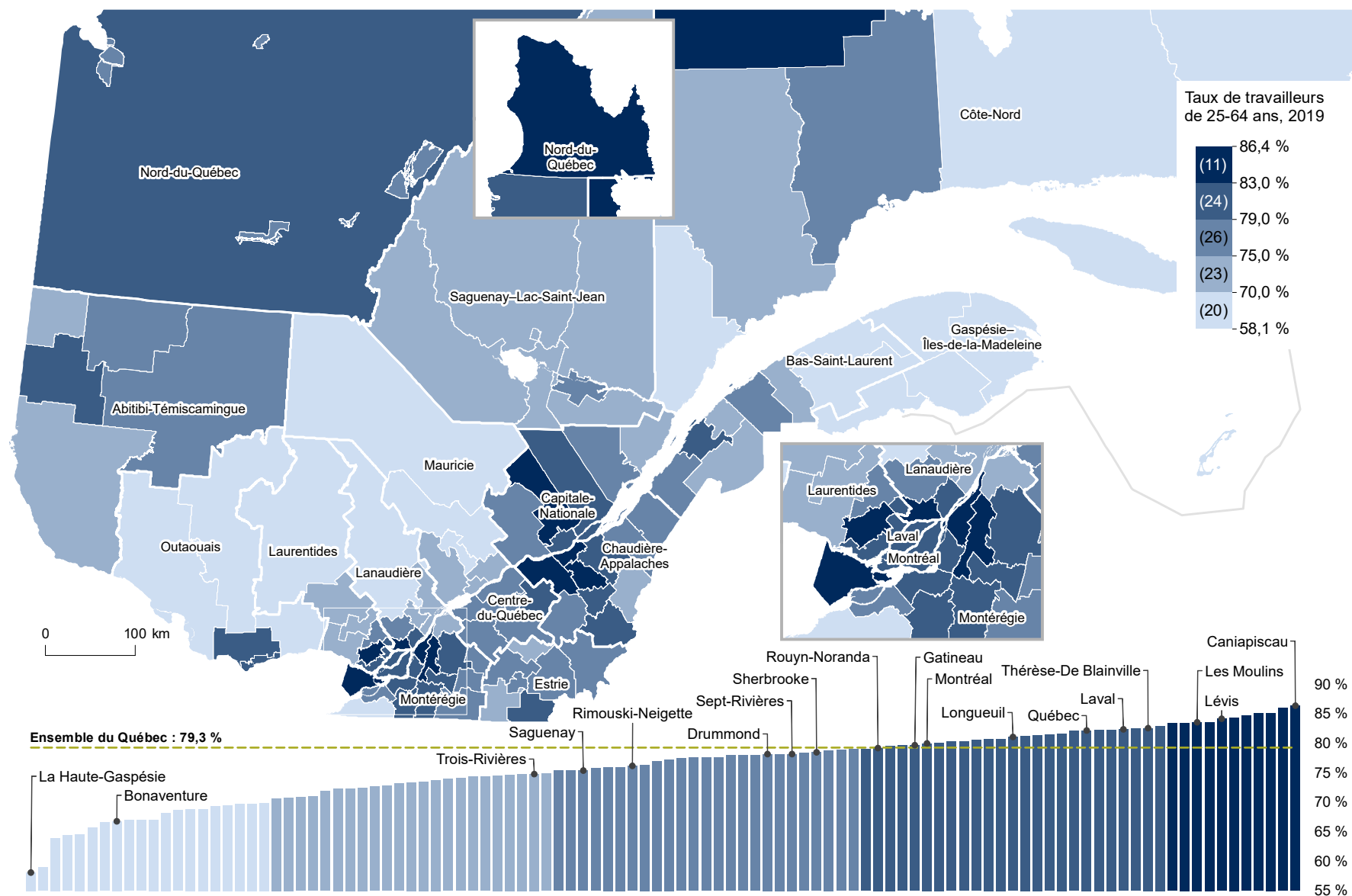


1. Nouveau toponyme officiel à venir.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Figure 6

Taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur les taux de travailleurs).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (limites administratives).

Revenu d'emploi : la croissance s'accélère

Selon les données provisoires, le revenu d'emploi médian des Québécois de 25 à 64 ans atteint 44 936 \$ en 2019. Ce revenu a fait un bond de 5,1 % en 2019, suivant celui de 4,2 % observé en 2018. Il s'agit de la plus forte hausse observée depuis le début de la production de cette série de données, en 2002.

En 2019, toutes les MRC du Québec affichent une croissance du revenu d'emploi médian. Dans plus de la moitié des MRC, le revenu d'emploi médian des 25-64 ans a crû de plus de 5 %. Les hausses les plus importantes se concentrent principalement dans les MRC des régions éloignées des grands centres, comme le Bas-Saint-Laurent, le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Avec un bond de 10,9 %, la MRC du Rocher-Percé en Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est celle qui connaît l'augmentation la plus prononcée au Québec. Cette hausse est de loin la plus importante observée au cours des dernières années dans cette MRC et est au moins deux fois plus importante que celles constatées en 2017 et en 2018.

Par ailleurs, le Saguenay-Lac-Saint-Jean est la seule région administrative à voir l'ensemble de ses MRC connaître une croissance supérieure à celle observée au Québec en 2019. Avec des augmentations de plus de 6,5 % de leur revenu d'emploi médian, les MRC du Fjord-du-Saguenay et de Maria-Chapdelaine sont celles qui présentent les hausses les plus marquées dans la région.

En revanche, dans 51 MRC, le revenu d'emploi médian croît avec moins de vigueur que dans l'ensemble du Québec. Les

augmentations les plus faibles sont enregistrées dans les territoires du Témiscamingue (+ 2,3 %) et de Pontiac (+ 2,4 %).

Revenu d'emploi médian : la MRC de Caniapiscau toujours en tête

Sur le plan du revenu d'emploi médian, Caniapiscau se maintient en tête des MRC en 2019, position qu'elle occupe depuis au moins 2002. Ce revenu y atteint 87 434 \$, attribuable en grande partie aux salaires élevés des travailleurs du secteur minier. La MRC de Caniapiscau est suivie de loin par Les Collines-de-l'Outaouais (58 281 \$), La Jacques-Cartier (57 316 \$) et La Vallée-du-Richelieu (57 022 \$). Comme l'illustre la [figure 8](#), les MRC affichant les revenus d'emploi médians les plus élevés se concentrent, encore une fois, dans les RMR de Québec et d'Ottawa-Gatineau¹, ainsi que dans les régions administratives dont l'économie repose en bonne partie sur l'exploitation des ressources minières, comme la Côte-Nord et l'Abitibi-Témiscamingue. Les revenus d'emploi tendent également à être plus élevés dans les MRC des couronnes nord et sud de l'île de Montréal.

À l'opposé, la plupart des MRC de la péninsule gaspésienne, du Bas-Saint-Laurent et de l'est de l'Estrie ainsi que celles situées au nord des régions de l'Outaouais, des Laurentides, de Lanaudière et de la Mauricie font moins bonne figure et continuent de présenter un revenu d'emploi nettement plus faible que la médiane québécoise. D'ailleurs, tout comme en 2018, c'est la MRC du Rocher-Percé (30 457 \$), située dans la péninsule gaspésienne, qui présente le revenu d'emploi médian le plus faible de la province.

Un écart toujours plus grand entre les MRC de la Côte-Nord

Les différences de revenu entre les MRC varient considérablement d'une région à l'autre, comme en témoigne la [figure 7](#). L'écart le plus important entre les MRC d'une même région en 2019 se trouve sur la Côte-Nord, où il est plus marqué encore qu'en 2018. La différence atteint plus de 56 000 \$ entre la MRC qui présente le revenu d'emploi médian le plus élevé, Caniapiscau, et celle affichant le revenu le plus faible, Le Golfe-du-Saint-Laurent.

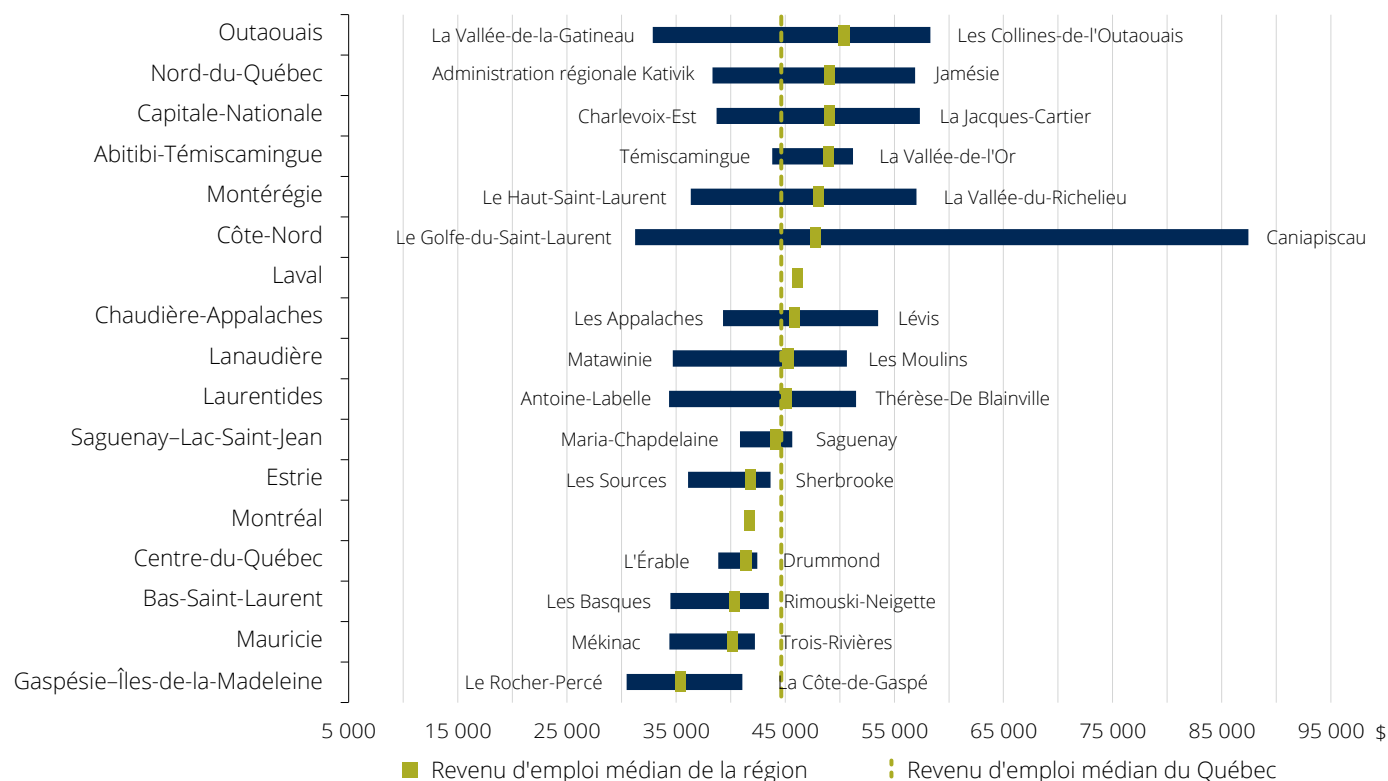
Les régions de l'Outaouais et de la Montérégie présentent, elles aussi, mais dans une moindre mesure, un clivage territorial important. Dans l'Outaouais, la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau présente un revenu d'emploi médian inférieur de plus de 25 000 \$ à celui de la MRC des Collines-de-l'Outaouais. Pour ce qui est de la Montérégie, les différences de revenus d'emploi sont substantielles, notamment entre les MRC situées non loin de l'île de Montréal, comme La Vallée-du-Richelieu, Marguerite-D'Youville ainsi que Roussillon et celles qui sont les plus éloignées, telles que Le Haut-Saint-Laurent et Acton.

À l'opposé, les régions du Centre-du-Québec et du Saguenay-Lac-Saint-Jean continuent de se distinguer par un niveau de revenu relativement homogène. Au Centre-du-Québec, l'écart de revenu est le plus faible observé, soit d'un peu moins de 3 600 \$ entre la MRC qui présente le revenu médian le plus élevé (Drummond) et celle où il est le plus faible (L'Érable). Le Saguenay-Lac-Saint-Jean présente aussi une faible différence, d'environ 4 800 \$, entre les MRC de Saguenay et de Maria-Chapdelaine.

1. Partie québécoise de la RMR d'Ottawa-Gatineau.

Figure 7

Écarts entre les MRC affichant le revenu d'emploi médian le plus faible et le plus élevé chez les 25-64 ans pour chacune des régions administratives, Québec, 2019



Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Références bibliographiques

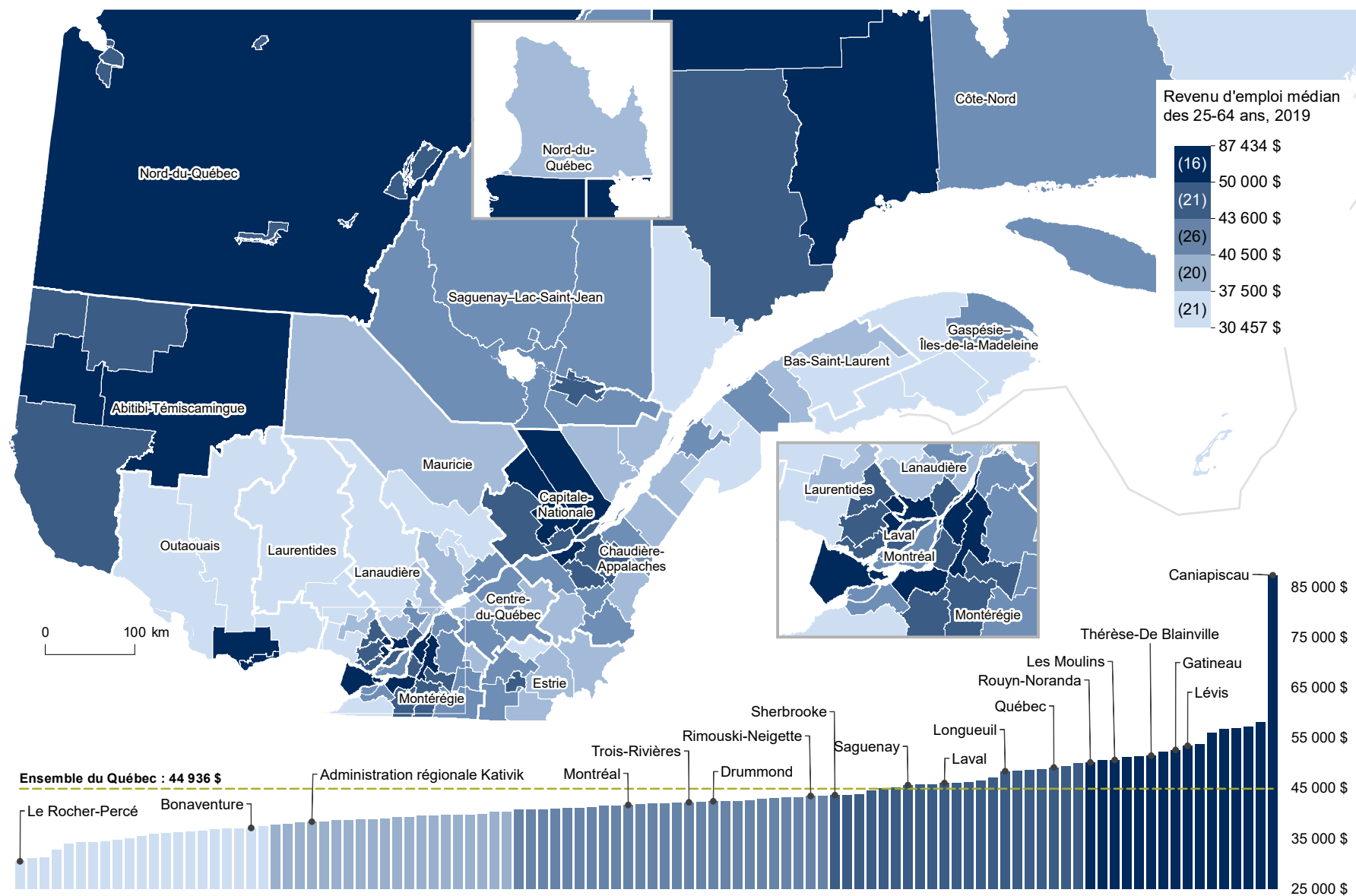
STATISTIQUE CANADA (2020). *Guide de l'Enquête sur la population active 2020*, [En ligne], produit n° 71-543-G au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 89 p. [www150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-543-g/71-543-g2020001-fra.pdf].

STATISTIQUE CANADA (2017). « L'économie du partage au Canada », *Le Quotidien*, [En ligne], produit n° 11-001-X au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, p. 1-8. [www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/170228/dq170228b-fra.pdf].

STATISTIQUE CANADA (2016). *Dictionnaire, Recensement de la population, 2016*, [En ligne], produit n° 98-301-X2016001 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 510 p. [www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/98-301-x2016001-fra.pdf].

Figure 8

Revenu d'emploi médian des 25-64 ans, MRC du Québec, 2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (données sur le revenu d'emploi médian).
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, Système sur les découpages administratifs (limites administratives).

Comparaisons avec les estimations annuelles de l'Enquête sur la population active (EPA)

Malgré des différences conceptuelles, le nombre et le taux de travailleurs produits par l'ISQ, à partir des données fiscales de Revenu Québec, ressemblent à plusieurs égards aux estimations sur l'emploi et le taux d'emploi tirées de l'Enquête sur la population active (EPA) produite par Statistique Canada. L'EPA, qui est une enquête ménage réalisée à partir d'un échantillon¹, fournit notamment des estimations mensuelles et annuelles à l'échelle des provinces et des régions administratives, et constitue la principale source d'information utilisée par les analystes du marché du travail. Quant aux données sur le nombre et le taux de travailleurs, elles représentent la seule source d'information permettant de suivre annuellement l'évolution du marché du travail pour des échelles géographiques aussi fines que celle des MRC.

Dans la présente section, les estimations de l'ISQ seront comparées avec celles de l'EPA afin de voir quelles sont les différences et les similitudes entre les tendances exprimées par les données produites par l'ISQ, à partir des données fiscales des particuliers, et celles de l'EPA, à l'échelle du Québec et de certaines régions administratives.

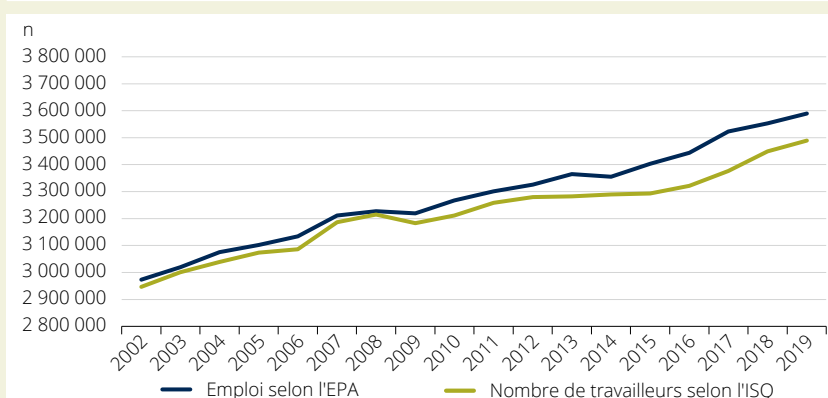
À l'échelle québécoise, les estimations de l'EPA et celles du nombre de travailleurs produites par l'ISQ, chez les 25-64 ans, suivent des tendances convergentes à long terme, comme l'illustre la figure 9. D'ailleurs, les deux indicateurs que sont l'emploi et le nombre de travailleurs sont en phase avec les cycles économiques. Par exemple, lors de la récession de 2008-2009, l'emploi et le nombre de travailleurs étaient en baisse, avant de renouer avec la croissance en 2010. L'emploi selon l'EPA demeure toutefois plus élevé que le nombre de travailleurs estimé par l'ISQ. L'écart entre les deux sources de données est en moyenne de 1,9 % pour la période de 2002 à 2019, et il s'explique principalement par des différences conceptuelles et de mesure.

Pour leur part, le taux de travailleurs estimé par l'ISQ et le taux d'emploi produit par Statistique Canada restent voisins pour la même période. L'écart moyen entre les deux taux n'est que de 0,4 point de pourcentage entre 2002 et 2019.

Suite à la page 13

Figure 9

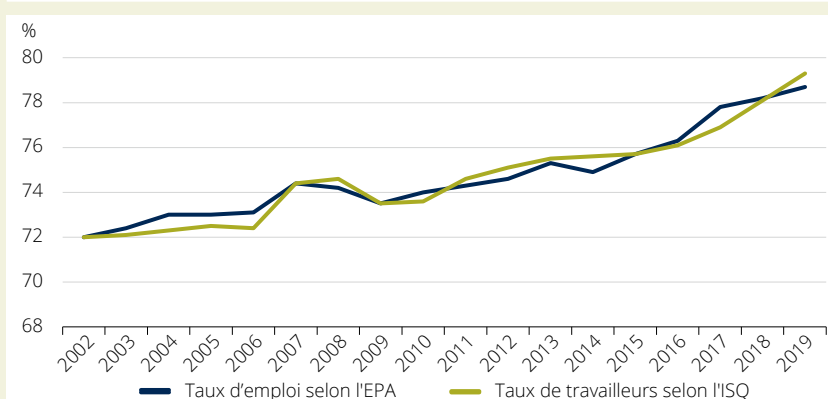
Comparaison entre l'emploi selon l'EPA et le nombre de travailleurs selon l'ISQ, population de 25 à 64 ans, ensemble du Québec, 2002-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 10

Comparaison entre le taux d'emploi selon l'EPA et le taux de travailleurs selon l'ISQ, population de 25 à 64 ans, ensemble du Québec, 2002-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

1. Pour plus de renseignements sur la méthode d'échantillonnage de l'EPA, veuillez consulter le [Guide de l'Enquête sur la population active](#) de Statistique Canada.

Les estimations annuelles régionales de l'EPA sont plus volatiles

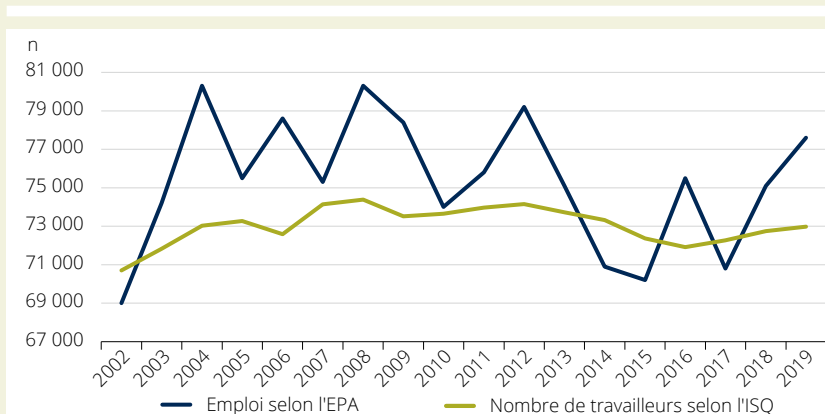
À l'échelle régionale, les estimations de l'EPA sont nettement plus volatiles d'une année à l'autre que celles de l'ISQ, particulièrement dans les régions administratives les moins peuplées. C'est le cas, entre autres, dans le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, où les estimations de l'emploi et du taux d'emploi fluctuent considérablement d'une année à l'autre, tandis que les indicateurs du marché du travail de l'ISQ évoluent de façon relativement stable de 2002 à 2019, comme en témoignent les figures 11 et 12. Il faut comprendre que les estimations régionales de l'EPA sont sujettes à une plus grande variabilité que celles produites pour l'ensemble de la province. Cela s'explique essentiellement par la taille d'échantillon de l'EPA, qui est relativement faible à l'échelle infraprovinciale.

Contrairement à celles de l'EPA, les estimations de l'ISQ ne sont pas entachées d'erreurs dites d'échantillonnage puisqu'elles sont établies à partir des données fiscales des particuliers. Cette source de données administratives couvre d'ailleurs la quasi-totalité de la population âgée de 25 à 64 ans, ce qui n'est évidemment pas le cas de l'EPA, qui est menée auprès d'un échantillon². En date du 31 juillet 2020, un peu plus de 4 millions de particuliers³ de 25 à 64 ans avaient produit une déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2019, ce qui représente 88 % de la population de ce groupe d'âge au Québec. Avec un tel niveau de couverture, les données fiscales s'apparentent davantage à celles qui seraient obtenues à partir d'un recensement de la population, ce qui permet à l'ISQ de produire des estimations annuelles de qualité, comportant moins de mouvements ou de variations annuelles irrégulières, et ce, pour des échelles géographiques relativement fines.

Suite à la page 14

Figure 11

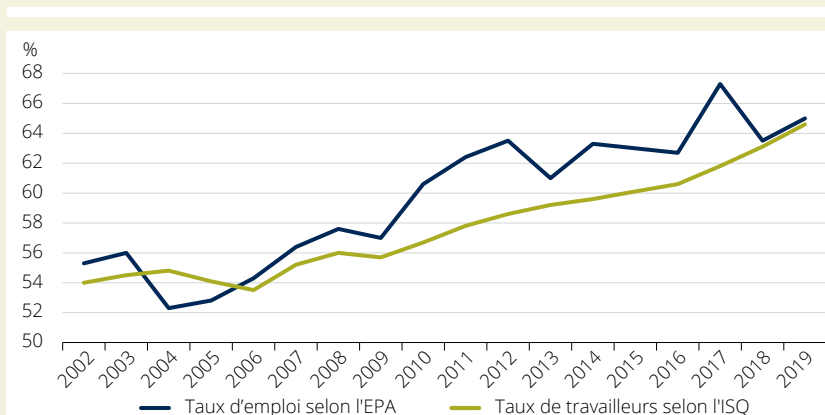
Comparaison entre l'emploi selon l'EPA et le nombre de travailleurs selon l'ISQ, population de 25 à 64 ans, Bas-Saint-Laurent, 2002-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 12

Comparaison entre le taux d'emploi selon l'EPA et le taux de travailleurs selon l'ISQ, population de 25 à 64 ans, Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, 2002-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

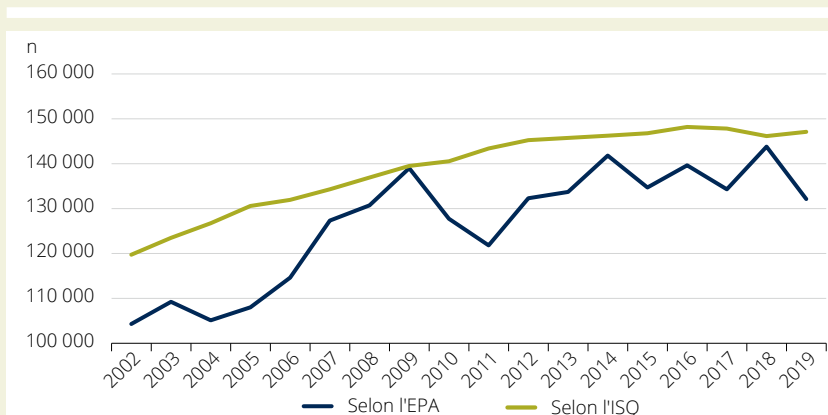
2. La taille de l'échantillon de l'EPA au Québec était de 10 185 ménages en 2019.

3. Un certain nombre de particuliers produisent leur déclaration de revenus avec plusieurs mois de retard. Les données de ces retardataires sont imputées par l'ISQ à l'aide d'une méthode déterministe.

Les estimations de l'EPA⁴ sont également sujettes à une plus grande variabilité pour certains sous-groupes de la population active, dont celui des travailleurs autonomes. En effet, alors que les estimations sur le nombre de travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en société produites par l'ISQ varient très peu d'une année à l'autre, celles de l'EPA évoluent de manière plus saccadée, tant chez les femmes que chez les hommes au Québec, comme l'illustrent les figures 13 et 14.

Figure 13

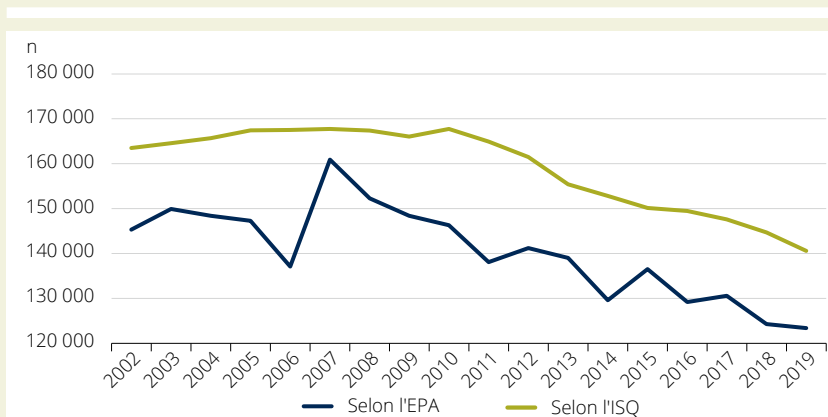
Comparaison entre le nombre de travailleuses autonomes dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, femmes de 25 à 64 ans, ensemble du Québec, 2002-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Figure 14

Comparaison entre le nombre de travailleurs autonomes dans les entreprises individuelles tiré de l'EPA et celui produit par l'ISQ, hommes de 25 à 64 ans, ensemble du Québec, 2002-2019



Sources : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.
Statistique Canada, *Enquête sur la population active*. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Bien qu'elle comporte certaines limites, l'EPA a l'avantage de fournir des estimations relativement rapidement. En effet, les estimations annuelles sont publiées par Statistique Canada seulement une ou deux semaines après la fin de l'année de référence. En revanche, en raison des délais accordés aux particuliers pour produire leur déclaration de revenus et du volume d'information à traiter, les estimations du marché du travail tirées des données fiscales de Revenu Québec sont publiées de 11 à 17 mois après la fin de l'année de référence.

Tableau 1

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018 et 2019

Code	MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018
		n		%	%	pts de %		\$		%
01	Bas-Saint-Laurent	72 749	72 976	0,3	72,9	74,3	1,4	38 321	40 373	5,4
07	La Matapédia	6 029	6 021	-0,1	67,2	68,7	1,5	34 025	36 451	7,1
08	La Matanie	7 129	7 128	-0,0	68,0	69,8	1,8	37 203	39 788	7,0
09	La Mitis	6 428	6 340	-1,4	69,4	70,7	1,3	35 708	37 822	5,9
10	Rimouski-Neigette	22 002	22 123	0,5	75,2	76,2	1,0	41 664	43 477	4,4
11	Les Basques	2 824	2 822	-0,1	69,0	71,0	2,0	32 843	34 479	5,0
12	Rivière-du-Loup	13 730	13 971	1,8	78,0	79,6	1,6	40 753	42 664	4,7
13	Témiscouata	6 729	6 732	0,0	69,5	70,9	1,4	34 581	36 597	5,8
14	Kamouraska	7 878	7 839	-0,5	75,7	77,0	1,3	37 633	39 284	4,4
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	104 454	105 534	1,0	73,2	74,6	1,4	41 424	44 078	6,4
91	Le Domaine-du-Roy	11 402	11 425	0,2	71,8	73,2	1,4	39 475	42 051	6,5
92	Maria-Chapdelaine	8 922	8 979	0,6	71,6	73,4	1,8	38 269	40 846	6,7
93	Lac-Saint-Jean-Est	19 774	20 018	1,2	72,7	73,8	1,1	40 712	43 106	5,9
941	Saguenay	55 452	56 060	1,1	74,0	75,4	1,4	42 847	45 626	6,5
942	Le Fjord-du-Saguenay	8 904	9 052	1,7	72,8	74,7	1,9	39 829	42 522	6,8
03	Capitale-Nationale	315 152	320 117	1,6	80,7	81,8	1,1	46 496	49 037	5,5
15	Charlevoix-Est	5 531	5 506	-0,5	71,3	71,9	0,6	36 701	38 704	5,5
16	Charlevoix	4 853	4 926	1,5	74,2	75,8	1,6	37 836	39 570	4,6
20	L'Île-d'Orléans	2 714	2 641 ^a	-2,7	81,0	82,3 ^a	1,3	46 831	49 378 ^a	5,4
21	La Côte-de-Beaupré	12 464	12 615	1,2	80,1	80,8	0,7	47 581	50 623	6,4
22	La Jacques-Cartier	22 067	22 445	1,7	85,5	86,0	0,5	54 789	57 316	4,6
23	Québec	245 487	249 706	1,7	81,0	82,2	1,2	46 601	49 163	5,5
34	Portneuf	22 036	22 278	1,1	77,8	78,9	1,1	42 919	45 150	5,2
04	Mauricie	97 061	96 995	-0,1	71,5	72,5	1,0	37 957	40 153	5,8
35	Mékinac	4 045	3 996	-1,2	67,5	68,2	0,7	32 494	34 363	5,8
36	Shawinigan	16 292	16 253	-0,2	66,0	67,0	1,0	35 137	37 004	5,3
371	Trois-Rivières	50 605	50 814	0,4	73,8	74,8	1,0	40 077	42 221	5,3
372	Les Chenaux	7 368	7 283	-1,2	74,0	74,6	0,6	37 968	40 963	7,9
51	Maskinongé	13 709	13 714	0,0	71,7	72,7	1,0	36 220	38 004	4,9
90	La Tuque	5 042	4 935	-2,1	68,0	69,8	1,8	37 358	39 690	6,2
05	Estrie	125 511	127 514	1,6	76,3	77,6	1,3	39 731	41 822	5,3
30	Le Granit	8 071	8 124	0,7	75,5	77,3	1,8	37 028	38 977	5,3
40	Les Sources	4 795	4 780	-0,3	70,3	72,4	2,1	34 177	36 086	5,6
41	Le Haut-Saint-François	8 723	8 860	1,6	74,8	76,0	1,2	35 992	38 416	6,7
42	Le Val-Saint-François	12 558	12 751	1,5	77,6	78,4	0,8	41 414	43 502	5,0
43	Sherbrooke	64 632	66 241	2,5	77,1	78,5	1,4	41 580	43 653	5,0
44	Coaticook	7 509	7 518	0,1	80,7	81,4	0,7	36 409	38 206	4,9
45	Memphrémagog	19 223	19 240	0,1	74,0	74,8	0,8	38 673	40 785	5,5
06	Montréal	850 773	864 969	1,7	78,2	80,0	1,8	39 660	41 680	5,1
07	Outaouais	159 740	159 497	-0,2	77,2	78,0	0,8	48 171	50 412	4,7
80	Papineau	8 042	7 916	-1,6	67,9	68,9	1,0	34 369	35 970	4,7
81	Gatineau	117 800	118 271	0,4	79,0	79,7	0,7	50 383	52 644	4,5
82	Les Collines-de-l'Outaouais	22 724	22 505	-1,0	80,1	80,6	0,5	55 469	58 281	5,1
83	La Vallée-de-la-Gatineau	6 754	6 591	-2,4	63,2	64,4	1,2	30 812	32 846	6,6
84	Pontiac	4 420	4 214	-4,7	65,3	65,8	0,5	36 177	37 028	2,4

Suite à la page 16

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018 et 2019

Code	MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018
		n		%	%	pts de %		\$		%
08	Abitibi-Témiscamingue	60 200	59 741	- 0,8	77,3	78,0	0,7	47 120	48 977	3,9
85	Témiscamingue	6 057	5 896	- 2,7	74,1	74,9	0,8	42 821	43 810	2,3
86	Rouyn-Noranda	17 886	17 880	- 0,0	78,6	79,2	0,6	47 863	50 159	4,8
87	Abitibi-Ouest	7 683	7 524	- 2,1	73,6	74,4	0,8	44 408	46 202	4,0
88	Abitibi	10 268	10 111	- 1,5	78,4	79,0	0,6	46 976	48 494	3,2
89	La Vallée-de-l'Or	18 306	18 330	0,1	78,2	78,8	0,6	49 279	51 196	3,9
09	Côte-Nord	35 202	34 966	- 0,7	73,1	74,3	1,2	44 876	47 784	6,5
95	La Haute-Côte-Nord	3 838	3 832	- 0,2	67,1	68,9	1,8	35 038	37 422	6,8
96	Manicouagan	11 674	11 556	- 1,0	71,7	72,8	1,1	44 561	47 201	5,9
971	Sept-Rivières	13 956	13 826	- 0,9	77,4	78,2	0,8	50 242	53 755	7,0
972	Caniapiscau	1 808	1 883	4,1	86,3	86,4	0,1	80 755	87 434	8,3
981	Minganie	2 324	2 289	- 1,5	67,3	69,4	2,1	38 995	41 900	7,4
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	1 602	1 580	- 1,4	61,8	64,0	2,2	29 783	31 227	4,8
10	Nord-du-Québec	16 482	16 619	0,8	80,6	81,1	0,5	45 604	49 049	7,6
991	Jamésie	6 150	6 211	1,0	80,8	82,1	1,3	54 367	56 895	4,7
992	Administration régionale Kativik	4 867	4 814 ^a	- 1,1	84,0	83,4 ^a	- 0,6	35 189	38 336 ^a	8,9
993	Eeyou Istchee ²	5 465 ^a	5 594 ^a	2,4	77,7 ^a	78,2 ^a	0,5	43 543 ^a	45 856 ^a	5,3
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	29 968	29 839	- 0,4	63,1	64,6	1,5	32 810	35 401	7,9
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	4 490	4 449	- 0,9	66,2	67,0	0,8	33 873	35 585	5,1
02	Le Rocher-Percé	5 180	5 129	- 1,0	57,5	59,0	1,5	27 459	30 457	10,9
03	La Côte-de-Gaspé	6 320	6 352	0,5	68,4	69,9	1,5	38 511	41 058	6,6
04	La Haute-Gaspésie	3 252	3 189	- 1,9	56,8	58,1	1,3	29 702	31 077	4,6
05	Bonaventure	5 864	5 837	- 0,5	65,3	66,8	1,5	34 247	37 103	8,3
06	Avignon	4 862	4 883	0,4	62,9	64,6	1,7	31 846	34 072	7,0
12	Chaudière-Appalaches	177 038	179 214	1,2	80,8	81,7	0,9	43 873	45 859	4,5
17	L'Islet	6 752	6 797	0,7	76,2	77,6	1,4	38 588	40 299	4,4
18	Montmagny	8 584	8 656	0,8	76,5	77,5	1,0	39 820	41 512	4,2
19	Bellechasse	15 875	16 047	1,1	82,3	83,0	0,7	43 083	45 065	4,6
251	Lévis	63 673	64 776	1,7	83,3	84,2	0,9	51 305	53 495	4,3
26	La Nouvelle-Beauce	16 862	16 822	- 0,2	84,5	85,2	0,7	44 472	46 532	4,6
27	Robert-Cliche	7 685	7 807	1,6	80,7	81,5	0,8	39 380	41 643	5,7
28	Les Etchemins	6 118	6 222	1,7	73,2	74,4	1,2	37 651	39 912	6,0
29	Beauce-Sartigan	21 838	22 073	1,1	79,5	80,3	0,8	40 641	42 218	3,9
31	Les Appalaches	15 193	15 320	0,8	73,9	75,4	1,5	37 584	39 304	4,6
33	Lotbinière	14 458	14 694	1,6	82,4	83,5	1,1	41 126	42 884	4,3
13	Laval	185 069	187 646	1,4	81,2	82,4	1,2	44 018	46 060	4,6
14	Lanaudière	211 408	213 695	1,1	77,6	78,5	0,9	43 312	45 280	4,5
52	D'Autray	16 584	16 785	1,2	72,7	74,0	1,3	38 054	39 606	4,1
60	L'Assomption	53 832	53 979	0,3	80,2	80,8	0,6	46 858	48 919	4,4
61	Joliette	25 153	25 806	2,6	72,7	74,1	1,4	40 286	42 029	4,3
62	Matawinie	18 048	18 107	0,3	66,4	67,1	0,7	32 974	34 701	5,2
63	Montcalm	23 402	23 770	1,6	75,5	76,4	0,9	38 094	40 309	5,8
64	Les Moulins	74 389	75 248	1,2	82,9	83,6	0,7	48 492	50 634	4,4

Suite à la page 17

Tableau 1 (suite)

Nombre et taux de travailleurs ainsi que revenu d'emploi médian, population de 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2018 et 2019

Code	MRC ¹ par régions administratives	Nombre de travailleurs			Taux de travailleurs			Revenu d'emploi médian		
		2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018	2018 ^r	2019 ^p	Écart 2019-2018	2018 ^r	2019 ^p	Variation 2019/2018
		n		%	%	pts de %		\$		%
15	Laurentides	254 900	257 619	1,1	77,8	78,8	1,0	42 977	45 119	5,0
72	Deux-Montagnes	44 557	44 936	0,9	81,0	81,7	0,7	46 623	48 722	4,5
73	Thérèse-De Blainville	69 503	70 124	0,9	81,8	82,6	0,8	49 272	51 496	4,5
74	Mirabel	26 361	27 286	3,5	84,5	85,1	0,6	47 398	49 979	5,4
75	La Rivière-du-Nord	56 024	56 896	1,6	76,8	78,0	1,2	41 543	43 720	5,2
76	Argenteuil	12 084	12 056	-0,2	70,1	70,8	0,7	35 220	36 858	4,6
77	Les Pays-d'en-Haut	16 327	16 342	0,1	71,6	72,5	0,9	37 025	38 881	5,0
78	Les Laurentides	18 186	18 004	-1,0	72,6	73,5	0,9	33 011	35 010	6,1
79	Antoine-Labelle	11 858	11 975	1,0	64,8	66,6	1,8	32 479	34 349	5,8
16	Montréal	656 301	663 993	1,2	80,0	80,8	0,8	45 775	48 001	4,9
46	Brome-Missisquoi	23 352	23 431	0,3	77,0	77,6	0,6	38 666	40 779	5,5
47	La Haute-Yamaska	36 106	36 554	1,2	76,8	77,6	0,8	40 483	42 376	4,7
48	Acton	6 053	6 085	0,5	76,8	78,0	1,2	36 865	38 646	4,8
53	Pierre-De Saurel	18 463	18 499	0,2	71,2	72,4	1,2	41 547	43 203	4,0
54	Les Maskoutains	35 993	36 440	1,2	79,4	80,3	0,9	41 307	43 238	4,7
55	Rouville	16 560	16 639	0,5	82,2	82,5	0,3	43 841	46 117	5,2
56	Le Haut-Richelieu	49 901	50 354	0,9	79,0	80,1	1,1	43 744	45 819	4,7
57	La Vallée-du-Richelieu	58 293	58 914	1,1	84,2	84,7	0,5	54 478	57 022	4,7
58	Longueuil	178 736	181 557	1,6	79,8	81,1	1,3	46 197	48 401	4,8
59	Marguerite-D'Youville	36 310	36 681	1,0	84,1	84,4	0,3	53 676	56 068	4,5
67	Roussillon	80 907	82 304	1,7	81,7	82,3	0,6	49 898	52 336	4,9
68	Les Jardins-de-Napierville	12 547	12 510	-0,3	81,1	81,3	0,2	41 969	44 643	6,4
69	Le Haut-Saint-Laurent	8 395	8 320	-0,9	68,9	69,5	0,6	34 793	36 330	4,4
70	Beauharnois-Salaberry	25 692	25 987	1,1	74,4	75,4	1,0	40 667	42 509	4,5
71	Vaudreuil-Soulanges	68 993	69 718	1,1	82,8	83,6	0,8	49 086	51 356	4,6
17	Centre-du-Québec	96 911	98 039	1,2	77,2	78,4	1,2	39 347	41 360	5,1
32	L'Érable	9 235	9 460	2,4	78,8	79,7	0,9	36 837	38 845	5,5
38	Bécancour	7 862	7 917	0,7	74,5	76,0	1,5	38 775	41 080	5,9
39	Arthabaska	28 850	29 276	1,5	77,8	79,0	1,2	39 508	41 304	4,5
49	Drummond	41 858	42 241	0,9	77,0	78,2	1,2	40 311	42 425	5,2
50	Nicolet-Yamaska	9 106	9 145	0,4	76,6	78,0	1,4	37 551	39 692	5,7
Ensemble du Québec		3 448 919	3 488 973	1,2	78,1	79,3	1,2	42 775	44 936	5,1

pts de % : Points de pourcentage.

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Tableau 2

Nombre de travailleurs autonomes et taux de travailleurs autonomes, population de 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2019

Code	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2019/2018	Taux de travailleurs autonomes ²
		n		%
01	Bas-Saint-Laurent	4 855	- 5,8	6,7
07	La Matapédia	465	- 4,1	7,7
08	La Matanie	382	- 12,4	5,4
09	La Mitis	465	- 8,8	7,3
10	Rimouski-Neigette	1 334	- 3,9	6,0
11	Les Basques	255	- 8,6	9,0
12	Rivière-du-Loup	859	- 2,9	6,1
13	Témiscouata	540	- 4,9	8,0
14	Kamouraska	555	- 8,3	7,1
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	6 253	- 1,5	5,9
91	Le Domaine-du-Roy	726	- 4,8	6,4
92	Maria-Chapdelaine	649	- 3,3	7,2
93	Lac-Saint-Jean-Est	1 163	- 5,8	5,8
941	Saguenay	3 163	1,1	5,6
942	Le Fjord-du-Saguenay	552	0,0	6,1
03	Capitale-Nationale	21 045	- 1,5	6,6
15	Charlevoix-Est	351	- 8,8	6,4
16	Charlevoix	403	- 7,4	8,2
20	L'Île-d'Orléans	302 ^a	- 6,5	11,4
21	La Côte-de-Beaupré	859	- 8,8	6,8
22	La Jacques-Cartier	1 535	- 2,4	6,8
23	Québec	16 031	- 0,2	6,4
34	Portneuf	1 564	- 4,5	7,0
04	Mauricie	6 960	- 3,7	7,2
35	Mékinac	373	- 3,9	9,3
36	Shawinigan	1 143	- 3,4	7,0
371	Trois-Rivières	3 411	- 0,8	6,7
372	Les Chenaux	571	- 9,1	7,8
51	Maskinongé	1 240	- 8,3	9,0
90	La Tuque	222	- 6,7	4,5
05	Estrie	12 082	- 1,5	9,5
30	Le Granit	888	- 6,2	10,9
40	Les Sources	527	- 8,3	11,0
41	Le Haut-Saint-François	1 056	- 3,2	11,9
42	Le Val-Saint-François	1 175	- 4,5	9,2
43	Sherbrooke	5 114	2,2	7,7
44	Coaticook	1 040	- 1,0	13,8
45	Memphrémagog	2 282	- 3,8	11,9
06	Montréal	86 266	3,3	10,0
07	Outaouais	12 863	- 6,7	8,1
80	Papineau	886	- 13,5	11,2
81	Gatineau	8 631	- 3,6	7,3
82	Les Collines-de-l'Outaouais	2 243	- 10,6	10,0
83	La Vallée-de-la-Gatineau	637	- 16,2	9,7
84	Pontiac	466	- 13,2	11,1

Suite à la page 19

Tableau 2 (suite)

Nombre de travailleurs autonomes et taux de travailleurs autonomes, population de 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2019

Code	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2019/2018	Taux de travailleurs autonomes ²
		n		%
08	Abitibi-Témiscamingue	3 047	- 6,6	5,1
85	Témiscamingue	353	- 16,0	6,0
86	Rouyn-Noranda	948	- 2,1	5,3
87	Abitibi-Ouest	399	- 12,3	5,3
88	Abitibi	525	- 8,4	5,2
89	La Vallée-de-l'Or	822	- 3,1	4,5
09	Côte-Nord	1 413	- 7,8	4,0
95	La Haute-Côte-Nord	190	- 4,0	5,0
96	Manicouagan	475	- 6,1	4,1
971	Sept-Rivières	534	- 6,3	3,9
972	Caniapiscau	39	- 7,1	2,1
981	Minganie	75	- 19,4	3,3
982	Le Golfe-du-Saint-Laurent	100	- 18,7	6,3
10	Nord-du-Québec	279	- 12,5	1,7
991	Jamésie	215	- 9,3	3,5
992	Administration régionale Kativik	27 ^a	- 28,9	0,6
993	Eeyou Istchee ³	37 ^a	- 15,9	0,7
11	Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	2 133	- 5,7	7,1
01	Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine	459	- 7,3	10,3
02	Le Rocher-Percé	322	- 4,2	6,3
03	La Côte-de-Gaspé	370	- 3,4	5,8
04	La Haute-Gaspésie	215	- 6,1	6,7
05	Bonaventure	416	- 7,8	7,1
06	Avignon	351	- 4,6	7,2
12	Chaudière-Appalaches	12 755	- 4,2	7,1
17	L'Islet	591	- 7,5	8,7
18	Montmagny	547	- 3,9	6,3
19	Bellechasse	1 202	- 4,2	7,5
251	Lévis	3 711	- 1,1	5,7
26	La Nouvelle-Beauce	1 263	- 5,8	7,5
27	Robert-Cliche	620	- 6,8	7,9
28	Les Etchemins	600	- 1,5	9,6
29	Beauce-Sartigan	1 741	- 5,0	7,9
31	Les Appalaches	1 332	- 4,1	8,7
33	Lotbinière	1 148	- 9,5	7,8
13	Laval	16 193	3,3	8,6
14	Lanaudière	16 915	- 3,6	7,9
52	D'Autray	1 473	- 3,0	8,8
60	L'Assomption	3 944	- 3,7	7,3
61	Joliette	1 915	- 5,1	7,4
62	Matawinie	1 980	- 3,6	10,9
63	Montcalm	1 960	- 8,2	8,2
64	Les Moulins	5 643	- 1,4	7,5

Suite à la page 20

Tableau 2 (suite)

Nombre de travailleurs autonomes et taux de travailleurs autonomes, population de 25 à 64 ans, MRC du Québec classées par régions administratives, 2019

Code	MRC ¹ par régions administratives	Travailleurs autonomes	Variation 2019/2018	Taux de travailleurs autonomes ²
		n		%
15	Laurentides	23 895	- 3,8	9,3
72	Deux-Montagnes	3 276	- 5,4	7,3
73	Thérèse-De Blainville	5 881	- 3,0	8,4
74	Mirabel	2 320	- 1,9	8,5
75	La Rivière-du-Nord	4 965	- 1,1	8,7
76	Argenteuil	1 321	- 6,4	11,0
77	Les Pays-d'en-Haut	2 612	- 3,7	16,0
78	Les Laurentides	2 372	- 9,6	13,2
79	Antoine-Labelle	1 148	- 3,1	9,6
16	Montérégie	52 755	- 2,8	7,9
46	Brome-Missisquoi	2 713	- 8,0	11,6
47	La Haute-Yamaska	2 963	- 3,0	8,1
48	Acton	682	- 3,9	11,2
53	Pierre-De Saurel	1 358	- 4,2	7,3
54	Les Maskoutains	2 939	- 1,6	8,1
55	Rouville	1 375	- 3,8	8,3
56	Le Haut-Richelieu	3 685	- 5,5	7,3
57	La Vallée-du-Richelieu	4 595	- 5,4	7,8
58	Longueuil	15 063	1,4	8,3
59	Marguerite-D'Youville	2 340	- 4,1	6,4
67	Roussillon	5 475	- 2,0	6,7
68	Les Jardins-de-Napierville	962	- 10,3	7,7
69	Le Haut-Saint-Laurent	1 009	- 9,4	12,1
70	Beauharnois-Salaberry	1 744	- 4,6	6,7
71	Vaudreuil-Soulanges	5 852	- 3,6	8,4
17	Centre-du-Québec	7 946	- 2,5	8,1
32	L'Érable	905	- 5,2	9,6
38	Bécancour	688	- 6,1	8,7
39	Arthabaska	2 496	1,1	8,5
49	Drummond	3 034	- 3,4	7,2
50	Nicolet-Yamaska	823	- 2,9	9,0
Ensemble du Québec		287 655	- 1,1	8,2

1. Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2019. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.
2. Pourcentage des travailleurs autonomes dans les entreprises non constituées en sociétés par rapport au nombre total des travailleurs (employés et travailleurs autonomes).
3. Nouveau toponyme officiel à venir.

Note : Dans le présent tableau, les données sont accompagnées de la lettre a lorsque la MRC présente, pour une année donnée, un taux de couverture fiscale inférieur à 80 %. En raison d'une sous-couverture importante de la population, ces données doivent être interprétées avec prudence. Pour plus d'information sur le taux de couverture fiscale, veuillez consulter la section [Glossaire](#) du bulletin.

Source : Institut de la statistique du Québec, exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec.

Glossaire

Nombre de déclarants

Personnes de 25 à 64 ans ayant produit une déclaration de revenus (formulaire TP-1) auprès de Revenu Québec, qui étaient vivantes à la fin de l'année et dont l'adresse de résidence habituelle est au Québec.

Nombre de travailleurs

Personnes âgées de 25 à 64 ans qui occupaient un emploi au cours d'une année donnée, qu'elles aient été employées ou travailleuses autonomes, et pour lesquelles une déclaration de revenus a été produite auprès de Revenu Québec. Les personnes qui étaient en emploi mais qui n'étaient pas au travail, comme celles qui se sont prévaluées du congé parental offert par le Régime québécois d'assurance parentale, sont également considérées dans le nombre de travailleurs.

L'estimation du nombre de travailleurs est établie en fonction des revenus d'emploi déclarés par chaque particulier (se rapporter à la définition du revenu d'emploi médian pour voir ce qui est considéré comme un revenu d'emploi). Ces revenus de travail sont ensuite rapportés à l'ensemble des montants déclarés au titre de revenus d'emploi, d'assurance-emploi ajustés, d'aide financière de dernier recours et de retraite. Ainsi, selon cette méthode, un particulier qui a déclaré, pour une année donnée, 20 000 \$ en revenus d'emploi et 20 000 \$ en revenus d'assurance-emploi ajustés ne sera considéré en emploi que la moitié de l'année et sera donc comptabilisé comme 0,5 travailleur. En revanche, un particulier qui a déclaré uniquement des revenus d'emploi comptera pour 1,0 travailleur.

Catégorie de travailleurs

Les travailleurs sont répartis dans deux catégories, mutuellement exclusives, soit ceux qui travaillent pour autrui (les employés) et ceux qui travaillent à leur compte (les travailleurs autonomes).

- Les **employés** englobent les particuliers qui ont effectué un travail pour le compte d'un employeur moyennant un salaire ou un traitement en espèces. Sont également inclus dans cette catégorie les propriétaires d'entreprises constituées en société ayant reçu un salaire ou un traitement en espèces.
- Les **travailleurs autonomes** englobent les particuliers qui exploitent une entreprise individuelle ou exercent une profession à titre de propriétaire unique.

Revenu d'emploi médian

Valeur centrale, exprimée en dollars, séparant en deux parties égales un groupe donné de travailleurs ayant des revenus d'emploi. La première partie regroupe les travailleurs ayant un revenu inférieur à la médiane et la seconde, les travailleurs ayant un revenu supérieur à la médiane.

Le revenu d'emploi, tel que défini par l'ISQ, comprend les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les corrections des revenus d'emploi, les autres revenus d'emploi, les prestations d'assurance salaire, les prestations du Programme de protection des salariés, les prestations du Régime québécois d'assurance parentale ainsi que les revenus nets des entreprises individuelles. Sont soustraites du revenu d'emploi les dépenses et déductions liées à l'emploi.

Taux de travailleurs

Nombre de travailleurs, exprimé en pourcentage du nombre de déclarants de 25 à 64 ans.

Taux de couverture fiscale

Pourcentage de la population ayant produit une déclaration de revenus auprès de Revenu Québec pour une année et un groupe d'âge donnés. En général, plus de 90 % de la population de 25 à 64 ans produit chaque année une déclaration de revenus au Québec. Dans le présent bulletin, les données sont accompagnées de la lettre *a* lorsqu'une MRC présente un taux de couverture inférieur à 80 %, soit un taux nettement plus faible que le taux québécois. La sous-couverture fiscale peut être attribuable aux facteurs suivants :

- Un certain nombre de particuliers ne produisent pas de déclaration de revenus puisqu'ils n'ont pas d'impôt à payer ou parce qu'ils ne souhaitent pas demander de crédits d'impôt provinciaux ou de remboursements fiscaux.
- La méthode de géocodage utilisée pour produire les estimations annuelles de la population à l'échelle des MRC est différente, à plusieurs égards, de celle utilisée pour répartir géographiquement les particuliers ayant produit une déclaration de revenus.
- La presque totalité des adresses inscrites dans les fichiers de Revenu Québec correspond à l'adresse de résidence du particulier. Toutefois, certaines personnes n'indiquent pas leur lieu de résidence comme adresse de correspondance, mais plutôt l'adresse du comptable ou du fiscaliste qui a rempli leur déclaration de revenus ou encore l'adresse du lieu d'affaires de leur entreprise, laquelle peut être située à l'extérieur de la MRC où se trouve leur résidence.

Autres publications d'intérêt

[Panorama des régions du Québec – Édition 2020](#)

Novembre 2020

[Mines en chiffres – L'investissement minier au Québec en 2019](#)

Novembre 2020

À paraître

Bulletin d'analyse – Indice de vitalité économique des territoires

Février 2021

Tableaux statistiques d'intérêt

[Statistiques du marché du travail dans les MRC](#)

Abréviations et signes conventionnels

\$	En dollars
p	Donnée provisoire
r	Donnée révisée
n	Nombre
%	Pour cent

Notice bibliographique suggérée

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2021). *Évolution du marché du travail dans les MRC. Bilan de l'année 2019*, [En ligne], janvier, L'Institut, p. 1-22. [statistique.quebec.ca/fr/fichier/evolution-du-marche-du-travail-dans-les-mrc-bilan-de-l-annee-2019.pdf].

Ce bulletin est réalisé à l'Institut de la statistique du Québec par :

Stéphane Ladouceur et Joanie Migneault

Direction des statistiques sectorielles et du développement durable :

Sylvain Carpentier

Avec la collaboration de :

Virginie Lachance, assistance technique

Julie Boudreault, révision linguistique

Marie-Eve Cantin, mise en page

Maxime Keith, cartographie

Photo en couverture : urbancow / iStockphoto.com

Pour plus de renseignements :

Centre d'information et de documentation
Institut de la statistique du Québec
200, chemin Sainte-Foy, 3^e étage
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :
418 691-2401
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Site Web : statistique.quebec.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec
1^{er} trimestre 2021
ISSN 2563-3600 (en ligne)

© Gouvernement du Québec
Institut de la statistique du Québec, 2020

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.
statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction